Exigences de stage   
hors province à montfort

Exigences d’immunisation

Pour les étudiants travaillant à Montfort ***en contact direct avec les patients*.**

Tuberculose :

Test de Mantoux ou Tuberculine en deux étapes.

* Ce test consiste d’une première injection de Tubersol (0,1 ml) suivi d’une lecture 48 heures post injection.
* Une à quatre semaines suivant la première injection, une deuxième injection de Tubersol (0,1 ml) est administrée et suivi d’une lecture 48 heures post injection.
* Si le résultat est plus de 10 mm, l’étudiant devra obtenir une radiographie pulmonaire et soumettre les résultats à l’Institut du Savoir Montfort (ISM).
* Si l’étudiant sait déjà que son résultat est de plus de 10 mm, il devra fournir une radiographie réalisée dans les derniers 12 mois exempts de signes de tuberculose ou une confirmation d’absence de tuberculose d’un médecin/pneumologue.

Rougeole/Rubéole/Oreillons :

Fournir une preuve d’immunisations.

Varicelle :

Fournir une preuve d’immunisations ou confirmation d’histoire antérieure.

Hépatite B :

L’immunisation contre l’hépatite B est fortement recommandée pour les étudiants dans des milieux à risque d’exposition.

**Influenza** :

Le vaccin saisonnier contre l’influenza est fortement encouragé pour tout stagiaire effectuant un stage en milieu clinique.

Certifications requises

Certification RCR :

Effectué au cours des 12 derniers mois et obligatoire pour tout étudiant travaillant à Montfort *en contact direct avec les patients*.

Ajustement N95 :

Ajustement effectué au cours des 24 derniers mois.

Vérification d’antécédents judiciaires :

Vérification secteur vulnérable effectuée dans les 12 derniers mois obligatoires *pour tous*.

A noter que les étudiants qui effectuent un stage hors province doivent s’assurer d’une couverture d’assurance maladie valable en Ontario pour la durée entière de leur stage.

Pour plus amples renseignements

Pour toute question relative aux stages en soins infirmiers, contacter coorscinf@montfort.on.ca ou vous adresser à Mme Claude Gaudert au (613) 746-4621 p. 6050